

FICHE ANNUAIRE DES SOLUTIONS DE POLLUTEC

➤ DÉVELOPPEZ VOTRE VISIBILITÉ ET GÉNÉREZ DE NOUVEAUX CONTACTS COMMERCIAUX

Pollutec est depuis plus de 40 ans le rendez-vous de l'innovation environnementale.

Nous souhaitons rendre accessible à tous et tout au long de l'année les solutions au service de l'accélération de la transition écologique.

Grâce à notre annuaire des solutions, en ligne depuis le 1^{er} décembre 2020, c'est désormais possible !

SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ DE :

+ DÉVELOPPER VOTRE VISIBILITÉ tout au long de l'année :

- Sous forme de moteur de recherche, cet annuaire vous permet d'être facilement identifié
- Votre société et vos produits seront mis en avant pendant un an

+ METTRE EN AVANT de manière pertinente **VOS SOLUTIONS** grâce à une présentation qui vous est entièrement dédiée :

- **ATTRACTIVE** : votre fiche présente votre société et offre une description de 3 de vos produits principaux
- **CLAIRE** : avec une présentation structurée : Qui nous sommes ?, Nos avantages, Nos produits...
- **OPTIMISÉE** : votre présentation est optimisée par notre rédacteur professionnel

+ IDENTIFIER de nouveaux prospects et appels d'offres qualifiés toute l'année grâce à notre formulaire « **demandeur un devis** »

97%

**DES PARTICIPANTS*
À POLLUTEC ONLINE TROUVENT
L'ANNUAIRE UTILE POUR
IDENTIFIER DES SOLUTIONS**

* source enquête Pollutec Online

Au moment de votre commande, nous vous envoyons un modèle de fiche à compléter.

La fiche doit être fournie en français ainsi qu'en anglais.

490 € HT

Tarif exclusif
exposant 2021

790 € HT

Tarif non exposant
à Pollutec 2021

Prix de lancement

*Option : la traduction professionnelle de votre fiche
en anglais (ou en français) par Pollutec : 100 € HT.*

- Fiche revue par nos experts SEO pour un référencement maximalisé
- Mise en avant dans toutes les newsletters visiteurs jusqu'au salon (auprès de 130 000 contacts)
- Promotion sur tous les réseaux sociaux du salon (LinkedIn, Facebook, Twitter)

L'annuaire des solutions est disponible sur le blog officiel de Pollutec «Capteurs d'Avenir» (fréquentation décembre 2020 : 14 557 sessions)

BON DE COMMANDE 2021

FICHE DE PRÉSENTATION

DANS L'ANNUAIRE DES SOLUTIONS

À retourner à Reed Expositions France - POLLUTEC
52-54, quai de Dion-Bouton - CS 80001
92806 Puteaux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 47 56 21 16
E-mail : christiane.bastien@reedexpo.fr

SOCIÉTÉ PARTICIPANTE (Bénéficiaire de la prestation)

Raison sociale :

Nom du stand :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : Web :

E-mail société : @

N° Intracommunautaire (obligatoire) :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle de la société bénéficiaire)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax :

Contact facturation : Nom/Prénom : M. M^{me} M^{lle}

Ligne directe : Mobile :

E-mail (obligatoire) : @

N° Intracommunautaire (obligatoire) :

REED EXPOSITIONS FRANCE OPTÉ POUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

Vous ne recevrez plus de facture papier par courrier postal. Vos factures vous seront envoyées par e-mail, et archivées et consultables dans votre espace facturation sécurisé. La facture électronique est votre original de facture.

NON, je ne souhaite pas recevoir mes factures originales sous format électronique.

Nous vous remercions de nous communiquer une adresse électronique (e-mail) pour recevoir vos documents (y compris la facture originale si accepté) ainsi que l'e-mail de notification de l'arrivée des documents dans votre espace facturation.

E-mail (obligatoire) :

VOTRE ABONNEMENT À L'ANNUAIRE DES SOLUTIONS POLLUTEC

	PRIX € HT	QUANTITÉ	TOTAL € HT
Fiche de présentation dans l'annuaire des solutions Tarif exclusif exposant 2021	490 € €
Fiche de présentation dans l'annuaire des solutions Tarif non exposant à Pollutec 2021	790 € €
Option : la traduction professionnelle de votre fiche en anglais (ou en français) par Pollutec	100 € €
		TOTAL € HT €
		TVA 20%* €
		TOTAL € TTC €

* TVA due par le preneur de la prestation. TVA non applicable aux sociétés étrangères assujetties - Art. 44 et 196 Directive 2006/112/CE - avec obligation d'apporter la preuve d'assujettissement. Taux de TVA susceptible de modification en fonction des futures mesures fiscales.

Réservé à l'administration		Mois début d'abonnement :					
N° SFDC :	Com :	Agent :	A/N :	FID : O/N	Date réception :	Date enregistrement :	

CONDITIONS DE PAIEMENT

FORMULAIRE à retourner à Pollutec / REED EXPOSITIONS FRANCE - 52-54, quai de Dion-Bouton CS 80001 - 92806 Puteaux Cedex - France. Paiement par chèque ou par virement de 100% du montant total TTC, soit €TTC à joindre à votre bon de commande.

RÈGLEMENTS

> **Soit par virement bancaire** : devant impérativement porter la mention « règlement sans frais pour le bénéficiaire », ainsi que votre raison sociale et le nom du salon. Merci de nous transmettre une copie de votre avis de paiement.

BANQUE	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE	MOTIF	DOMICILIATION	N° INTRACOMMUNAUTAIRE
30066	10947	00010067602	68	POLLUTEC 2021	C.I.C. SAINT-AUGUSTIN GCE 102, BD HAUSSMANN - 75 008 PARIS	FR 92 410 219 364
IBAN : FR76 3006 6109 4700 0100 6760 268 / SWIFT : CMCIFRPP						

> **Soit par carte bancaire** : merci de bien vouloir prendre contact avec :

- Clothilde Recurt : clothilde.recurt@reedexpo.fr
- Christelle Tival christelle.tival@reedexpo.fr
- Rolie Yandza rolie.yandza@reedexpo.fr
- Esther Marquez esther.marquez@reedexpo.fr

> **Soit par chèque** à l'ordre de REED EXPOSITIONS France / POLLUTEC (pour les exposants domiciliés en France).

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'abonnement à l'annuaire des solutions Pollutec et des Conditions Générales de Vente outils de communication dont je possède un exemplaire et dont j'accepte toutes les clauses sans réserve ni restriction. Toute modification ou réserve apportée de quelque façon que ce soit à la demande de participation sera considérée comme nulle et non-avenue.

Vous acceptez de recevoir par courrier, fax ou courrier électronique, des informations commerciales de Reed Expositions France et de ses partenaires pour votre activité professionnelle. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Reed Expositions France. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de suivi de clientèle et la proposition d'offres similaires à celles ainsi souscrites ainsi qu'à des offres correspondant à votre activité de la part des partenaires. Les destinataires des données sont l'organisateur Reed Expositions France ainsi que les partenaires de Pollutec. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux services marketing et commerciaux de Reed Expositions France, et à ses partenaires, dans le cadre de Pollutec. Conformément au Règlement Européen pour la protection des données personnelles (UE)2016/679 - RGPD-, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'effacement et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant Reed Expositions France à l'adresse e-mail suivante : vosdroits@reedexpo.fr. Vous pouvez également pour des motifs légitimes vous opposer au traitement des données vous concernant.

À Le

Nom et fonction du signataire dûment habilité aux fins de signatures des présentes :

.....

Cachet et Signature (obligatoire)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FOURNITURE DE SERVICES / PLATEFORME DIGITALE ANNUAIRE DES SOLUTIONS POLLUTEC

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de fourniture de services (les « Conditions Générales ») ont pour objet de déterminer les modalités et les conditions dans lesquelles la société REED EXPOSITIONS FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 90 000 000 €, dont le siège social est sis 52 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux – RCS Nanterre n°410 219 364, fournit à ses clients (le(s) « Client(s) ») des services d'abonnement accessibles sur sa plateforme digitale « annuaire des solutions Pollutec », (ci-après les « Services » et le « Site »).

En souscrivant aux Services fournis par Reed Expositions France, le Client s'engage à respecter, sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes Conditions Générales et toutes les dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances par la société Reed Expositions France et qui seront, le cas échéant, préalablement communiquées par Reed Expositions France au Client.

Les seuls documents contractuels liant les parties à la date de souscription aux Services, sont les suivants à l'exclusion de tout autre document contractuel et en particulier de toutes conditions générales d'achat éventuelles du Client : les présentes Conditions Générales, la demande d'abonnement aux Services remplie par le Client (ci-après la « Demande de souscription aux Services »). En cas de contradiction entre les termes de ces documents, il est convenu que les dispositions de la Demande de souscription aux Services prévaudront. En souscrivant aux Services, le Client déclare avoir pris connaissance de toutes les informations nécessaires pour souscrire aux Services, et notamment :

- Le détail des Services proposés ;
- La durée de l'abonnement aux Services ;
- Les prix, remises et majorations applicables selon les dates de passage des commandes ;
- Les modalités de paiement ;
- Les présentes Conditions Générales.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et en accepte les termes à la fin de sa commande, en déclarant : « Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'abonnement à l'annuaire des solutions Pollutec dont je possède un exemplaire et dont j'accepte toutes les clauses sans réserve ni restriction ».

ARTICLE 2 : LES SERVICES

2.1 – Modalités de souscription aux services

Toute société ou personne morale désirant s'abonner aux Services doit remplir le formulaire d'abonnement. Une fois le formulaire de Demande d'Abonnement dûment rempli et validé par le Client, Reed Expositions France confirmera la commande du Client par l'envoi d'un email récapitulatif de la commande et le détail du paiement. Toute Demande d'Abonnement ne comportant pas la totalité des renseignements sera rejetée.

Sauf si Reed Expositions France refuse la Demande d'Abonnement du Client, l'envoi par le Client de sa Demande d'Abonnement aux Services constitue un abonnement ferme et irrévocable aux Services pendant la durée visée à l'article 2.3, ainsi qu'un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du prix des Services commandés et des frais annexes pour la durée précitée. Une Demande d'Abonnement aux Services peut notamment être rejetée lorsqu'elle concerne un Client :

- Présentant des produits et/ou services dont la nature, l'exploitation ou la présentation qui en est faite est susceptible de nuire au prestige du Site ou d'en altérer le caractère ;
- Présentant des produits et/ou services non conformes à la réglementation ;
- Dont la solvabilité ou les méthodes commerciales sont douteuses ;
- Dont l'image qu'il véhicule à travers les médias est susceptible de porter préjudice aux salons organisés par Reed Expositions France.

Toute réclamation concernant le rejet d'une demande d'Abonnement aux Services doit être adressée sous pli recommandé avec accusé de réception à Reed Expositions France dans un délai de dix (10) jours suivant la notification officielle de la décision critiquée. Il est expressément convenu que, passé ce délai, la décision de rejet ne pourra faire l'objet d'une quelconque contestation de quelque nature ni sous quelque forme que ce soit.

Le rejet d'une demande d'Abonnement aux Services par Reed Expositions France ne donne lieu à aucune indemnité ; les sommes versées par le Client lui seront restituées à l'exclusion des éventuels frais techniques ou administratifs engagés par Reed Expositions France qui resteront acquis à cette dernière.

2.2 – Prise d'effet de l'abonnements aux Services

L'abonnement aux Services prend effet à partir du 1^{er} du mois suivant la date d'envoi de la notification officielle telle que décrite à l'article 2.1 par Reed Expositions France. Le Client s'engage à fournir à Reed Expositions France toutes les pièces nécessaires à la mise en ligne requises par Reed Expositions France pour les dates prévues. Les frais techniques éventuels seront à la charge du Client. Délai de création par Reed Expositions France des fiches fournisseurs et produits : 10 jours ouvrés à compter de la communication des éléments par le Client.

2.3 – Durée de l'abonnement aux Services

L'abonnement aux Services est conclu pour une durée déterminée de douze (12) mois.

À l'issue de la durée d'engagement de l'abonnement, les Services prennent fin automatiquement. Le Client souhaitant renouveler son abonnement devra souscrire à nouveau aux Services, selon les conditions telles que précisées aux présentes.

2.4 – Responsabilité de Reed Expositions France au titre des Contenus du Client

Lorsque les Services consistent en la mise à disposition du Client d'espaces sur le Site lui permettant notamment de communiquer sur ses produits, les parties conviennent que Reed Expositions France n'endosse qu'une responsabilité d'hébergeur de contenus s'agissant des contenus mis en ligne par le Client ou rendus accessibles par lui, notamment par le biais de liens hypertextes (les « Contenus »).

En cas de réclamation ou plainte de tout tiers portant sur la licéité de tout Contenu (notamment pour contrefaçon), Reed Expositions France se réserve le droit de supprimer un tel Contenu et de suspendre immédiatement l'accès aux Services du Client et/ou de résilier immédiatement son abonnement, de plein droit et sans formalités judiciaires. Plus généralement, Reed Expositions France se réserve le droit de supprimer, à sa discrétion, tout Contenu porté à sa connaissance qu'elle estimerait illicite, susceptible de porter atteinte à sa réputation ou, plus généralement, contraire aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 3 : CONDITIONS FINANCIÈRES

3.1 - Tarifs et modifications tarifaires

Les tarifs des Services sont déterminés par Reed Expositions France et peuvent être révisés à tout moment par Reed Expositions France, en cas de modifications des dispositions fiscales et sociales. Le cas échéant, les nouveaux tarifs applicables seront préalablement communiqués par Reed Expositions France au Client.

3.2 – Modalités de règlement

Le paiement des Services se fait aux échéances et selon les modalités déterminées par Reed Expositions France et communiquées au Client dans la demande d'abonnement. Le paiement s'effectue, au choix de l'Abonné, par chèque (uniquement pour les Clients français), par prélèvement carte bancaire ou par virement bancaire.

Pour les paiements effectués par virement, l'ordre de virement doit impérativement porter la mention « Règlement sans frais pour le bénéficiaire ».

3.3 – Défaut de paiement / Incident de paiement

En cas de non-paiement et/ou d'incident de paiement, Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre, interrompre ou de résilier l'accès aux Services dans les conditions définies à l'article 5.

De plus, tout retard de paiement entraînera l'application d'intérêts de retard au taux Eonia majoré de cinq (5) points de pourcentage, qui seront dus de plein droit à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture concernée. Le Client en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros. Dans les cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à quarante (40) euros, Reed Expositions France pourra demander au Client débiteur une indemnité complémentaire, sur justificatif.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU CLIENT

4.1. Obligations du Client

Le Client s'engage à utiliser les Services qu'il a souscrits conformément à l'usage pour lequel ils ont été conçus et pour lequel ils sont commercialisés.

Le Client est responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre des Services comme de l'exécution de l'ensemble des obligations souscrites au titre des Services.

Le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services.

Il est également interdit à toute personne non autorisée par la loi de proposer des prestations ou produits relevant d'activités réglementées au sens de la loi.

4.2. Contenus du Client

Les Contenus (notamment les textes et les illustrations, les photographies et autres visuels, les marques et dénominations, les vidéos etc.), sont publiés sous la seule responsabilité du Client qui se charge, le cas échéant, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires et de s'acquitter de tous frais et/ou redevances y afférents. Les Contenus présentés par le Client sur le Site ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public et doivent respecter les lois en vigueur. À ce titre, il est formellement interdit au Client de présenter des produits ou services illicites ou provenant d'activités illicites, de diffuser des informations fausses et/ou mensongères.

4.3. Garanties

Le Client garantit à Reed Expositions France que les Contenus ne sont en aucun cas contrefaisants et qu'il a obtenu des titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents à ceux-ci l'ensemble des droits et/ou autorisations nécessaires à leur diffusion sur le Site, dans les emails, et plus généralement à leur utilisation dans le cadre des Services ainsi que pour les besoins de la licence accordée à Reed Expositions France dans les conditions prévues à l'article 4.4.

Le Client garantit également à Reed Expositions France que les Contenus ne contreviennent à aucune réglementation en vigueur, ni aux codes de déontologies professionnelles, et qu'ils ne comportent aucune message diffamatoire ou autrement dommageable pour les tiers. Le Client dégage Reed Expositions France des responsabilités civiles et pénales qu'elle pourrait encourir du fait de tout Contenu mis en ligne sur le Site, inséré dans un email ou autrement utilisé dans le cadre des Services. Il la garantit contre tout recours d'un tiers portant sur l'utilisation des Contenus dans le cadre des Services. Le Client s'engage donc à assurer à ses frais la défense de Reed Expositions France dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action, revendication ou réclamation d'un tiers relative aux Contenus et à prendre à sa charge toute somme que Reed Expositions France serait condamnée ou amenée à verser à ce tiers dans le cadre de tout procès ou protocole d'accord transactionnel. Reed Expositions France aura la possibilité de faire application de l'article 5.2 dans l'hypothèse où le Client serait condamné pour avoir porté atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

4.4. Licence concédée à Reed Expositions France sur les Contenus

Le Client autorise Reed Expositions France à reproduire et représenter, à titre gracieux et sur tout territoire, tout ou partie des Contenus, sur le Site ainsi que sur tous supports destinés à la promotion des Services (plaquette de présentation, vidéo promotionnelle...) pendant toute la durée de protection des droits patrimoniaux d'auteur attachés auxdits Contenus.

ARTICLE 5 : SUSPENSION DES SERVICES - RÉSILIATION

5.1. Suspension des Services

Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre les Services du Client, après en avoir avisé ce dernier, par tout moyen, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement, dans les cas suivants :

- En cas d'inexécution de l'une des obligations du Client telles que notamment visées à l'article 4 ;
- En cas de non règlement des sommes dues à l'échéance conformément aux dispositions de l'article 3.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FOURNITURE DE SERVICES / PLATEFORME DIGITALE ANNUAIRE DES SOLUTIONS POLLUTEC

Reed Expositions France se réserve le droit de suspendre immédiatement les Services du Client, en cas de violation des dispositions contractuelles, légales, ou réglementaires notamment en cas d'atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, en cas de plainte d'un tiers portant sur un Contenu conformément à l'article 2.4, ou en cas d'agissements de nature à perturber le bon fonctionnement du site ou le réseau internet.

La suspension des Services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client.

Les Services peuvent être interrompus en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.

Il est précisé que le report et/ou l'annulation de l'édition physique du salon n'entraînera pas la résiliation des abonnements aux Services en cours. Dans de tels cas, le montant de l'abonnement aux Services, de même que les sommes liées aux outils de communication online souscrits en complément de l'abonnement, resteront acquis à Reed Expositions France, les Services proposés étant maintenus en toutes circonstances pour les clients du Site.

Reed Expositions France se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie des Services, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison technique, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune indemnisation.

5.2 Résiliation

Si le Client, résilie, pour une cause quelconque, son abonnement avant la fin de la période d'engagement telle que spécifiée dans la demande d'Abonnement, les redevances restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période, sont acquises à Reed Expositions France et deviennent immédiatement exigibles.

Les Services peuvent être résiliés par Reed Expositions France de plein droit et sans formalités judiciaires, après en avoir avisé le Client par tout moyen mais sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement, dans les cas suivants :

- Fausse déclaration du Client concernant les informations et contenus édités sur le Site et/ou dans les E-Mails, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;
- Manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations prévues aux présentes et notamment celles visées à l'article 4, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;
- Suite à toute plainte ou réclamation d'un tiers portant sur un Contenu, comme prévu à l'article 2.4, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client ;
- Non-paiement par le Client des sommes dues à Reed Expositions France, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client.

Les Services seront résiliés de plein droit et sans formalité judiciaire à compter du jour où, dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre du Client, l'administrateur judiciaire se prononce, implicitement ou explicitement, en faveur de la non continuation des services commandés par le Client.

La résiliation entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ DE REED EXPOSITIONS FRANCE

Tout retard dans la mise en ligne des Services du Client, de même que toute suspension des Services souscrits par le Client, du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Reed Expositions France et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part du Client, ni ouvrir droit à une indemnisation du Client sous quelque forme que ce soit. Reed Expositions France ne peut également être tenue responsable des dommages accidentels ou volontaires causés au Client par des tiers du fait de leur connexion au réseau Internet.

Dans la mesure où les Services sont fournis en l'état et sous la seule responsabilité du Client, d'accord exprès entre les parties le Client renonce à tout recours contre Reed Expositions France ou un tiers, du fait des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation des Services, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de dates, microcircuit multimédia, système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de Reed Expositions France.

Reed Expositions France décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement des Services lié à leur utilisation par le Client ou par tout internaute disposant d'une version obsolète d'un navigateur.

Reed Expositions France ou toute autre partie intervenant en relation avec les Services ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'accès ou de l'utilisation des Services, en ce compris toutes détériorations ou virus qui pourraient infecter l'équipement informatique du Client ou tout autre bien. Reed Expositions France s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer le fonctionnement des Services et la mise à jour des informations publiées sur le Site et décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui pourraient être relevées.

Reed Expositions France ne peut, en outre, être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès aux Services.

La responsabilité de Reed Expositions France au titre des Services est en tout état de cause limitée au prix annuel des Services.

Le prix des Services tient compte des limitations de responsabilité et absences de garantie ci-dessus sans lesquelles le prix aurait été sensiblement plus élevé.

ARTICLE 7 : DONNÉES PERSONNELLES

A- Les données personnelles fournies par le Client à Reed Expositions France sont nécessaires à l'exécution, l'administration, la gestion et le suivi de l'abonnement aux Services. Les personnes mentionnées dans les demandes d'abonnement aux Services et tous échanges ultérieurs pourront être contactées par Reed Expositions France et ses partenaires pour faciliter et améliorer les Services proposés et l'expérience à la fois du Client et de Reed Expositions France. Ceci peut aussi inclure la mise en relation avec les visiteurs du Site et l'offre de produits et services marketing liés à l'abonnement. Ces données sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité accessible sur le Site.

Conformément au Règlement (UE) du Parlement Européen et du Conseil sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition pour les données personnelles vous concernant, en cliquant sur le lien suivant : VOS DROITS

B- S'agissant des Données Personnelles auxquelles le Client est susceptible d'avoir accès dans le cadre de l'abonnement aux Services ou de son accès au Site, le Client s'engage à se conformer à toutes les « Lois sur la protection des Données personnelles » en tant que responsable du traitement, sans que cela n'emporte un quelconque transfert des droits, notamment de propriété intellectuelle, sur les bases de données de l'exploitant du Site.

C- Les « Lois sur la protection des Données personnelles » s'entendent de l'ensemble des lois, règles, règlements, directives, décrets, arrêtés ou autres obligations légales applicables à la protection ou au traitement des Données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »), et toutes législations, règles ou autres règlements de l'Union européenne (« Union »), d'un État membre de l'Union, de la Suisse ou du Royaume-Uni qui les mettent en œuvre, qui en découlent, ou qui s'y rapportent.

D- Le Client doit mettre en œuvre et maintenir les mesures techniques et organisationnelles appropriées, de telle manière que son traitement des informations personnelles satisfasse aux exigences du RGPD applicables (notamment toutes les mesures requises en vertu de son article 32), assure la protection des droits des personnes concernées et fournisse un niveau de protection au moins comparable à la protection requise par les Lois sur la protection des données.

ARTICLE 8 : PROPRIÉTÉ

Reed Expositions France reste seul propriétaire de l'ensemble des documents et données qu'elle aura communiqués au Client dans le cadre des Services.

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage sur les marques et autres signes distinctifs de Reed Expositions France, qui restent sa propriété exclusive.

De même, le contenu éditorial (textes, articles, photo, vidéos, etc.) fourni par Reed Expositions France et/ou édité par elle dans le cadre des Services reste la propriété exclusive de Reed Expositions France.

Toute utilisation de ces contenus, images, informations sur quelque support que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de Reed Expositions France, sera susceptible d'entraîner des poursuites et constitue un manquement aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES - INDIVISIBILITÉ

Reed Expositions France se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes Conditions Générales et d'ajouter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

Les présentes Conditions Générales peuvent donc être à tout moment et sans préavis modifiées et/ou complétées par Reed Expositions France. Dans ce cas, la nouvelle version des Conditions Générales sera communiquée au Client préalablement à sa mise en ligne par Reed Expositions France. La nouvelle version des Conditions Générales communiquée préalablement aux Clients s'appliquera automatiquement pour tous les Clients.

La nullité, pour quelque cause que ce soit, de tout ou partie de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales n'affectera en aucune manière les autres dispositions de celles-ci. En pareil cas, les parties s'engagent à négocier de bonne foi la conclusion d'une disposition ayant dans toute la mesure du possible un effet équivalent.

ARTICLE 10 : CONTESTATIONS - PRESCRIPTION

Dans le cas de contestation ou de différend portant sur les Services, quel qu'en soit l'objet, le Client s'engage à soumettre sa réclamation à Reed Expositions France, avant toute procédure, par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute action introduite avant l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant la réception de ladite lettre sera irrecevable.

Les parties renoncent expressément à se prévaloir, des dispositions prévues par l'article 1195 du code civil relatives à l'imprévision et par l'article 1223 du code civil relatives à la réduction de prix en cas d'exécution imparfaite.

Conformément à l'article 2254 du Code civil, les parties conviennent de fixer à un an (1 an) le délai de prescription des droits et actions relatifs à la responsabilité que Reed Expositions France est susceptible d'encourir soit de son propre fait, fût-ce d'un préposé, soit du fait d'un tiers, quelle qu'en soit la cause. Ce délai courra à compter de l'expiration du délai de quinze (15) jours prévu à l'alinéa précédent.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

LES RELATIONS DU CLIENT ET DE REED EXPOSITIONS FRANCE SONT EN TOTALITÉ ET EXCLUSIVEMENT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE PORTANT SUR L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE EST SEUL COMPÉTENT.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRODUITS DÉRIVÉS

Les présentes conditions s'appliquent à la vente d'espaces publicitaires dans les produits dérivés du salon Pollutec (catalogue officiel du salon, newsletter etc...) ainsi que sur le site Internet accessible à l'adresse <http://www.pollutec.com> Les produits dérivés et le site Internet du salon Pollutec sont ci-après désignés : « les outils de communication ».

Toute demande d'insertion publicitaire dans les outils de communication de Pollutec est réputée ferme et irrévocable par l'annonceur dès qu'elle est enregistrée par Reed Expositions France. Si cette demande est effectuée par un mandataire, elle engage conjointement celui-ci et l'annonceur, notamment pour le bon règlement de cette annonce. Le mandataire doit agir sous couvert d'une notification par l'annonceur qui doit préciser la portée et la durée de son mandat.

En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et les conditions d'achat d'un annonceur, il est convenu que les présentes conditions générales de vente prévalent.

L'annonceur s'engage à fournir les documents ou typons nécessaires à l'impression et/ou la mise en ligne de son message publicitaire pour les dates prévues. Les frais techniques éventuels seront à la charge de l'annonceur.

L'annonceur devra respecter les prescriptions de Reed Expositions France fixées dans ses documents commerciaux concernant la fourniture des éléments techniques (ex : format des bannières publicitaires).

En cas de suivi de la réalisation de l'annonce par les services communication du Salon Pollutec une épreuve peut être présentée à l'annonceur qui doit indiquer par retour les éventuelles modifications. Le non-retour dans les délais implique une acceptation tacite. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, une annonce reprenant la raison sociale et les coordonnées de l'annonceur sera réalisée à ses frais.

Délai de mise en ligne : 3 jours ouvrables à compter de la réception des éléments techniques.

En cas d'annulation d'un ordre pour une cause quelconque, l'acompte de 50% reste acquis à Reed Expositions France.

Reed Expositions France décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques qui n'auraient pas été récupérés par les annonceurs ou leurs mandataires dans un délai de trois mois à compter de la dernière insertion.

L'enregistrement par Reed expositions France d'une demande d'insertion publicitaire ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui lui est réservé. Les emplacements, formes et modalités d'affichage des insertions proposées ainsi que les tarifs y afférents sont détaillés dans le bon de commande joints aux présentes. Les tarifs ne comprennent pas les frais techniques tels que les éventuels frais de création et de réalisation des insertions. En dehors des emplacements prévus au tarif de publication, aucune position ne peut être garantie, quelles que soient les stipulations portées par l'annonceur sur la demande d'insertion publicitaire.

Le texte et les illustrations d'une annonce et notamment les marques et dénominations, sont publiés sous la seule responsabilité de l'annonceur. Notamment, les droits de reproduction éventuels des documents photographiques sont à la charge de celui-ci.

L'annonceur dégage Reed Expositions France, l'éditeur, l'imprimeur ou un tiers des responsabilités civiles et pénales qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur sa demande. Il les garantit contre tout recours d'un tiers portant sur le contenu de ces insertions publicitaires. L'annonceur s'engage donc à assurer à ses frais la défense de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou de tout tiers dans le cas où ces derniers feraient l'objet d'une action ou revendication relative au contenu, aux données, informations, messages etc des insertions publicitaires et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi.

La responsabilité de Reed Expositions France ne saurait être engagée au-delà d'un montant total correspondant à 2/12e du montant global annuel encaissé de la prestation, hors période de prorogation ou de renouvellement.

Toute erreur du fait de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou d'un tiers dans une annonce ne peut entraîner son annulation. La correction sera apportée dans le catalogue ou les produits publicitaires suivants.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est effectuée par écrit dans les 8 jours suivants la date d'insertion ou la date de mise en ligne.

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion publicitaire du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Reed Expositions France et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle insertion aux frais de Reed Expositions France ou à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, de l'annonceur ou de son mandataire.

Reed Expositions France ne peut également être tenue responsable des dommages accidentels ou volontaires causés à l'annonceur par des tiers du fait ou par leur connexion au réseau Internet.

L'annonceur renonce à tout recours contre Reed Expositions France ou un tiers, du fait des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation de l'Activité, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de dates, microcircuit multimédia, système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de Reed Expositions France.

Les données personnelles fournies par l'annonceur à Reed Expositions France sont nécessaires à l'exécution,

l'administration, la gestion et le suivi de la commande. Les personnes mentionnées dans la demande d'insertion publicitaire et tous échanges ultérieurs pourront être contactées par Reed Expositions France, ses partenaires et leurs sous-traitants pour faciliter et améliorer les services proposés et l'expérience à la fois de l'annonceur et de Reed Expositions France. L'annonceur pourra en outre recevoir des communications et des campagnes de marketing. Ces données sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité accessible sur le site Internet à l'adresse <http://www.pollutec.com>

Conformément au Règlement Européen pour la protection des données personnelles (UE)2016/679 (RGPD), l'annonceur bénéficie d'un droit d'accès, d'effacement, d'opposition et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en contactant Reed Expositions France à l'adresse e-mail suivante : vosdroits@reedexpo.fr .

L'annonceur peut également se désabonner de l'ensemble des communications de Reed Expositions France en écrivant à l'adresse e-mail suivante : desabonnement@reedexpo.fr

Reed Expositions France est libre de refuser, conformément aux usages de presse et de publication, l'insertion d'une annonce sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir à justifier son refus.

Les emplacements sont affectés selon les dates de réservation des annonceurs. Les factures sont établies en fonction de ces dates de réservation et doivent être réglées à réception. Dans le cas d'un annonceur passant par l'intermédiaire d'une agence mandatée par lui, la facture sera adressée à l'agence avec une copie à l'annonceur.

Les publicités sont payables 50 % du montant TTC à la remise du bon de commande et le solde à réception de la facture.

Le défaut de paiement à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité fixée, à titre de clause pénale, à 10 % des sommes échues et non réglées. Tout retard de paiement entraînera l'application en sus d'une pénalité de retard à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Le débiteur en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Dans les cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à 40 euros, Reed Expositions France pourra demander au débiteur une indemnité complémentaire, sur justificatif.

LES RELATIONS DE L'ANNONCEUR ET REED EXPOSITIONS FRANCE SONT EN TOTALITE ET EXCLUSIVEMENT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE CONTESTATION, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE EST SEUL COMPETENT.

Toute demande d'insertion publicitaire implique l'acceptation des conditions générales ci-dessus.